



Un accompagnement complet pour des travaux de qualité



1

Je prends contact par téléphone ou par internet



2

Pacte Énergie Solidarité me recontacte pour valider mon projet



3

Visite d'un technicien pour réaliser mon devis à 1€ ou 4€ du m² selon mon éligibilité



5

Réalisation du chantier



4

Signature du devis



6

Paiement

Pour les chantiers à 4 €/m², règlement des chantiers à 1 € de la facture totale à 20 €/m² (hors op-



6bis

tion). Puis envoi du dossier de demande de subvention à la Communauté de

Communes de la Région du Seignanx pour un remboursement de 16 €/m².

Signataire du dispositif d'État



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Ministère de l'Énergie

RÉDUIRE VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE avec le "Coup de pouce économies d'énergie"

www.pacte-energie-solidarite.fr/seignanx

0 800 000 838

Service & appel gratuits